

**Présents :**

DEPIROU Olivia	Elue à St-Gildas-des-Bois et membre de la Commission Culture à la CCPSG
GRENIER-SEGALEN Tiphaine	Directrice EMI
EVAÏN Karine	Assistante administrative et pédagogique / enseignante artistique – EMI
GUIHARD Adeline	Enseignante artistique / membre du « CoDir » – EMI
GOURET Sylvain	Enseignant artistique / membre du « CoDir » – EMI
EON-MARANDON Isabelle	Représentante parents d'élèves / mère d'élève (guitare)
MILHAUD Elodie	Représentante parents d'élèves / mère d'élève (saxophone)
OLIVAUD Gwladys	Représentante parents d'élèves / mère d'élèves (Guitare et Saxophone)
PERIN Sophie	Représentante parents d'élèves / Elève adulte et mère d'élève (flûte trav)
THIROUARD André	Représentant parents d'élèves / père d'élève (basse)
BERENQUER Pauline	Coordinatrice PCT (Projet Culturel de Territoire) – CCPSG
DUHAYON Corinne	Directrice du réseau des bibliothèques - CCPSG

**Ordre du jour :**

1. Le Conseil d'Etablissement de l'EMI : rappel de l'objectif
2. Bilan et informations sur l'année en cours (effectifs, évolutions/nouveautés, points forts et manifestations de l'année, etc.).
3. Informations – demande salle supplémentaire pour année prochaine et projet nouveau bâtiment
4. Questions diverses

Un tour de table permet à chacun et chacune de se présenter en début de réunion.

Un échauffement corporel et vocal est proposé par l'un des enseignants.

[En bleu dans le texte, les questions/remarques des personnes présentes.](#)

---

**1. Le Conseil d'établissement de l'EMI : rappel de l'objectif de cette instance**

Le Conseil d'Etablissement se veut une instance de réflexion, de proposition, de circulation des informations et des idées quant à la vie de l'établissement. L'objectif étant de permettre aux élus, équipe pédagogique, équipe administrative, usagers, parents d'élèves de se rencontrer.

Son action n'est pas décisionnelle mais consultative.

Pour toute question et/ou remarque, tout au long de l'année, possibilité de contacter les représentants de parents par mail : [emiparents@gmx.fr](mailto:emiparents@gmx.fr).

**2. Bilan et informations sur l'année en cours, 2022-2023**

**LES EFFECTIFS :**

**L'effectif total de l'EMI** connaît depuis 2 ans une hausse annuelle de 5% de son effectif global ; cette dynamique permet aujourd'hui un confort quant au seuil minimum des 300 élèves à atteindre afin de maintenir le statut d' « Ecole Ressource ».

- 196 réinscriptions enfant / 26 réinscriptions adultes = soit 221 réinscriptions sur les 302 élèves inscrits en 2021-2022 (73% de réinscription / 72% l'année précédente).

- 95 nouveaux enfants inscrits

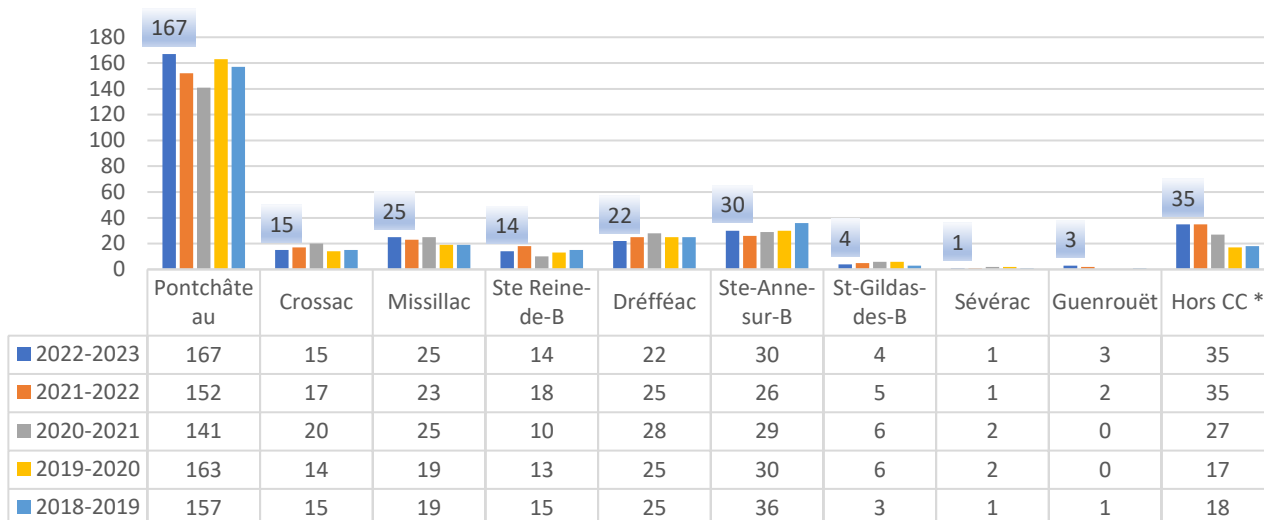
- ↗ public adulte : 54 (38 en 2021-2022 / 30 en 2020-2021)

Disciplines d'inscription du public adulte cette année : cursus instrument (26) ; FM ou FM+PC ou PC (19); MAO (6) ; Groupes constitués (3).

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Effectif total</b>	287	302	316
<b>Moins de 18 ans</b>	257	264	261
<b>Elèves de la CCPSG</b>	260	267	281
<b>Hors CCPSG</b>	27	35	35
<b>Instrumentistes</b>	191	193	187

### Les effectifs par commune de résidence :

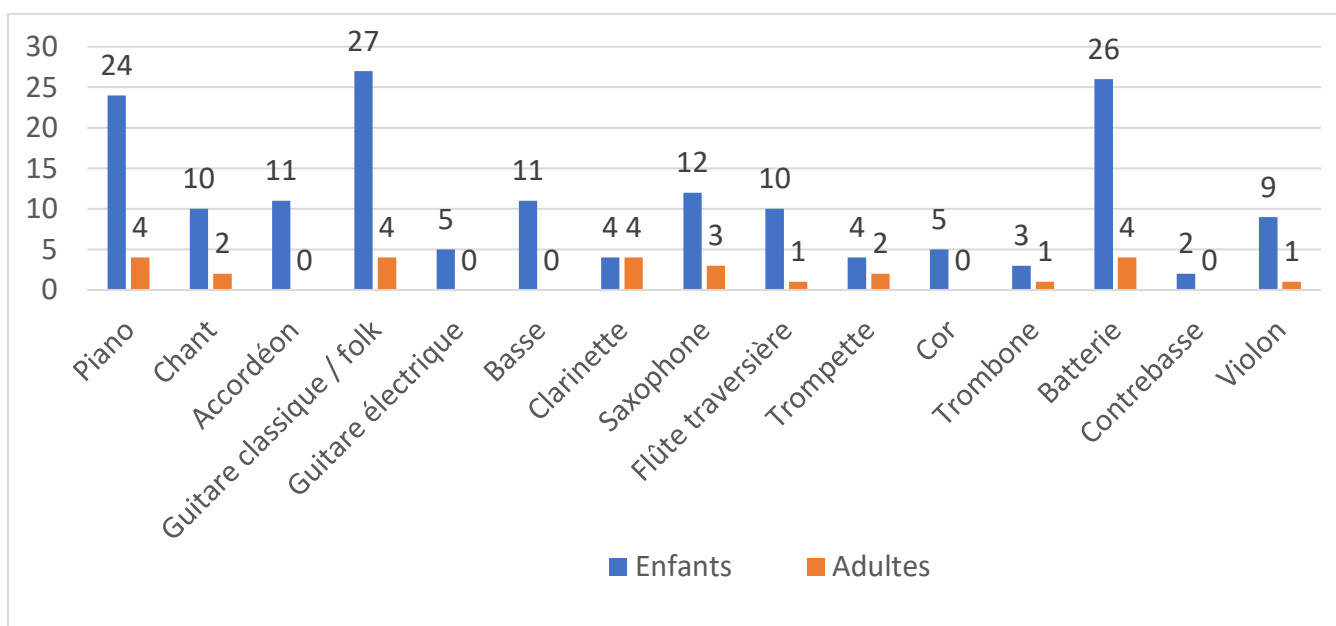
#### Répartition des élèves par commune de résidence



\* Hors CC 22-23 : Fégréac (2) / Donges (5) / Besné (11) / St Malo-de-G (1) / Savenay (2) / La Chapelle des Marais (1) / Prinquiau (1) / Marzan (2) / Campbon (6) / St-Nazaire (1) / Nord-sur-Erdre (1) / St-Dolay (2)

### 187 instrumentistes : Pour comparaison avec années précédentes :

- Classes en ↗ : accordéon, violon, contrebasse, cor.
- Classes stables : piano; batterie; guitare ; chant; basse.
- Classes en ↘ légères pour les autres disciplines
- Disparition classe de tuba



**LES EVOLUTIONS ET NOUVEAUTES 2022-2023.** Cette année a été marquée par plusieurs nouveaux dispositifs et propositions :

- **Evolutions « RH »:**

→ 3 nouveaux enseignants (dont 1 remplacement pour mise en disponibilité)

→ 1 remplacement temporaire renouvelé plusieurs fois au long de l'année (arrêt longue durée)

- **Evolutions pédagogiques**

→ Augmentation du nombre d'instruments essayés en Parcours de Découverte Instrumentale (6 dans l'année)

→ Elargissement du public touché par le dispositif « Music'adapt » avec nouveau partenariat avec une classe Ulis (école Charlie Chaplin) et les élèves à profils différents du collège St Martin en plus des 6<sup>èmes</sup> Segpa du collège Quéral.

→ Remise en place des cours de spécialisation « Jazz » et « Classique » en cycle 2 de Formation Musicale.

→ Création d'une formation Son / Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.).

→ Ouverture de l'EMI aux groupes constitués via la mise à disposition d'une salle de répétition.

**LES POINTS FORTS ET MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE :**

Cette année a été l'occasion de poursuivre l'activité de concerts et de manifestations.

→ **Programmation interne à l'emi / Concerts d'élèves, master class, rencontres d'artistes**

- Les échappées musicales = Grand chœur (Guenrouët / samedi 14 janvier) ; Piano (Guenrouët ; vendredi 07 avril) ; Flûte traversière et musique de chambre ; Guitare (EMI / lundi 27 mars) ; Guitare/saxophone (Pontchâteau / vendredi 26 mai).

- Les rencontres d'artistes en lien à la programmation du Carré d'argent = Bachar Mar Khalifé (09/11); Arthur H et les exilés poétiques (25/11) ; Le sacre du printemps (22/11 et 06/12) ; Krystal Mundi (06/01) ; La Maison Tellier (01/04)

- Projet interdisciplinaire des ateliers Impro Créa avec les cours de théâtre ado (la comédie pontchatelaine) / 2-3-4 juin au Carré d'argent

- Jam session jazz (vendredi 10 février)

- L'EMI au Carré d'argent (samedi 17 juin, 17h)

- Concert de fin d'année à l'EMI (mercredi 28 juin, de 17h30 à 19h30)

→ **La collaboration au sein du service culture de la CCPSG :**

**= Le lien au réseau des bibliothèques**

- Une répétition publique des chœurs ado/adulte (samedi 10 décembre 11h30, médiathèque de Pontchâteau)

- Des actions « Musi'Contes » = classes d'accordéon, piano & co, éveil musical CP (samedis 13 mai ; 03 juin) – Ste-Anne-sur-Brivet et Pontchâteau

- Des présentations d'instruments = à la rencontre du Cor (jeudi 1<sup>er</sup> et samedi 24 juin à Ste-Reine-de-Bretagne et Dréfféac) / Deux temps de découverte des percussions africaines (les samedis 04 et 25 mars à Crossac et St-Gildas-des-Bois).

- Un atelier avec la venue d'un musicien autour de percussions sur table : « La formation du monde » (mercredi 16/11, Pontchâteau)

- Une conférence jazz « le jazz comment ça marche ? » (mercredi 05 avril à la médiathèque de Pontchâteau)

**= Le lien au Projet Culturel de Territoire (PCT) :**

- RDV de l'Erdre = en cours de reconstruction avec cette année deux interventions de Geoffroy Tamisier (artiste fil rouge du festival en 2022 et 2023) auprès de l'orchestre cycle 1 et de l'atelier jazz adulte.

En parallèle, est organisé un stage ainsi qu'une jam session animée par Geoffroy Tamisier et des musiciens professionnels (jam session : vendredi 23 juin, à 20h à l'EMI).

- Projet « In Vivo » de la Cie « Le Blanc des yeux », spectacle en déambulation qui aura lieu en septembre 2023, issu d'une résidence artistique d'un an sur le territoire. Projet artistique axé sur la participation active d'un certain

nombre de complices, invités à devenir de véritables co-créateurs. Ils composeront avec la compagnie un parcours-spectacle itinérant audio-guidé qui viendra mettre en valeur des espaces de vie, des histoires, des habitudes, des lieux de patrimoine. Aventure humaine et artistique que la Communauté de Communes va ainsi porter cette année, visant la création de liens entre les habitants, les communes, et la valorisation des ressources locales.

La participation de l'EMI dans ce projet se décline de plusieurs manières : la participation d'élèves, de professeurs aux enregistrements dont découlera la pièce sonore qui sera écouté au casque lors de la déambulation (voix, instruments, chants) / la potentielle participation des ateliers « Impro Créa » lors d'un « caf'conc ' » pour la réouverture ponctuelle d'un bar à Crossac (à confirmer).

#### **= Autres partenariats sur le territoire :**

- Lien au festival La corde raide (en cours de construction / rencontre prévue courant mai entre les organisateurs et les enseignants guitare et basse de l'EMI)
- Mise en place d'une formation autour de la voix et du chant par une enseignante de l'EMI auprès d'agents du réseau des bibliothèques et des multi-accueils de la Communauté de Communes (2 groupes de 10-12 agents ont bénéficié d'une formation de deux ½ journées).

#### **→ Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC)<sup>1</sup> :**

- **Poursuite des partenariats avec les établissements scolaires primaires (Interventions en Milieu Scolaire « IMS ») :** cette année, 360 élèves touchés dans les écoles publiques et privées de 4 communes (Pontchâteau, Crossac, Ste-Anne-sur-Brivet, Ste-Reine-de-Bretagne).
- **Un lien au collège Quéral :** interventions d'un enseignant de l'EMI auprès d'une douzaine d'élèves de 6<sup>ème</sup> Segpa (1h/28 séances à l'année) – convention annuelle + école Ch. Chaplin et collège St Martin music'adapt.
- **Interventions au Collège F. Kahlo** = atelier djembés proposés aux collégiens volontaires, sur la pause méridienne.

**Question d'Olivia Depirou sur le lien existant ou non avec l'Escale Musicale, école de musique associative basée à St-Gildas-des-Bois :** Question qui fait écho à l'un des axes du PCT, lien entre les deux structures d'enseignement artistique à développer et travailler de manière collaborative.

A ce jour le lien n'est pas établi. Côté Escale Musicale, un changement de bureau récent et des changements au niveau de la direction administrative et pédagogique a décalé les prises de contact. En début d'année 2022-2023, une proposition a été faite par Tiphaine GS à la direction de l'association, pour proposer aux enseignants de l'EM de se joindre à l'équipe de l'EMI lors de la formation d'équipe annuelle. Cette démarche n'a pas donné suite.

#### **AVANCEE DU PROJET PEDAGOGIQUE ET INCIDENCE SUR LE LIEN AUX PARENTS**

**→ Finalisation du projet pédagogique en équipe en décembre 2022 ; la mise à disposition du public et des usagers sera pour la rentrée prochaine – attente mise en forme**

*Un projet pédagogique :*

- *Pour qui ?* les usagers, les élèves, les familles, les élus, l'équipe pédagogique
- *Pour quoi ?* détail le fonctionnement pédagogique de l'emi, les contenus pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des élèves = souhait d'un document clair et simple pour aider les familles et usagers dans l'intégration du fonctionnement ; appui pour une communication plus fluide avec les usagers.

**→ Bilan de la « Semaine familles » du côté de l'équipe pédagogique et administrative de l'EMI (en bleu les ajouts des remarques des parents présents)**

---

<sup>1</sup> Démarche de projets visant l'ouverture et l'éducation à l'art et à la culture. Processus qui s'articule autour de 3 piliers : 1. L'acquisition de connaissances (lexique spécifique, repères historique) / 2. La pratique artistique / 3. La rencontre avec les œuvres, les artistes, les lieux de création.

### **Les points positifs :**

- ☛ Très bons retours des parents = intéressants pour eux de découvrir les pratiques collectives, les cours d'éveil musical, etc.
- ☛ Permet un petit coup de « boost » important et nécessaire en cours d'année : bon timing niveau calendrier, fin janvier, permet de réguler, reprendre les choses si besoin.
- ☛ Action importante et nécessaire pour l'équipe
- ☛ *Echanges post-bulletins du 1<sup>er</sup> semestre intéressants et nécessaires. En général, les parents déposent leurs enfants et les récupèrent rapidement à la fin de leurs cours = a permis de rencontrer les enseignants et découvrir les contenus des disciplines, voire rencontrer les enseignants pour la première fois pour certains parents..*

### **Les problématiques rencontrées :**

- ☛ Peu de réponses sur les doodle / FM avec certains cours maintenus comme d'habitude car aucun, 1 ou 2 rdv seulement.
- ☛ Encore trop de parents non mobilisés sur cette semaine

### **Idées – Eléments à faire évoluer l'année prochaine :**

- ☛ Un premier cours ouvert fin septembre en FM pour lancer l'année
- ☛ Ajouter un temps fort dans la semaine = concert familles ? Activité famille musicale et festive ?  
*Attention cependant à ne pas surcharger la semaine : cela représente déjà beaucoup de rdv dans un temps restreint et une organisation particulière pour les familles (notamment pour celles avec plusieurs enfants inscrits).*
- ☛ *Les rdv lors des cours de Formation Musicale sont intéressants et nécessaires pour parler individuellement de chaque enfant. Cela serait bien également de pouvoir assister à un cours afin de se rendre compte des contenus et des attendus concrets.*  
*= en effet, idée également soulevée en équipe ; avec ouverture d'un cours de FM dès fin septembre (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cours de l'année).*

### **→ Problématique des absences répétées d'enseignants en Formation Musicale**

*= démotivation des élèves et régularité du travail à la maison difficile / le mail de Tiphaine GS le 1<sup>er</sup> mars dernier aux familles concernées était nécessaire pour resituer la situation dans son contexte.*

Pour rappel : les absences se sont cumulées depuis la rentrée, sans continuité dans le temps. La difficulté à trouver un(e) remplaçant(e) a été due à différents facteurs (des délais courts et des absences ne durant qu'une semaine en général à chaque fois ; une mobilisation compliquée d'un enseignant sur quelques heures, sans anticipation notamment).

Ainsi, deux temps de rattrapage ont été proposés aux familles sur deux samedis en janvier et avril (ce remplacement induisant un coût pour la collectivité). Parallèlement, des dégrèvements pour certaines familles ont été faits, en lien au règlement intérieur.

Pour information, le coût par élève moyen au sein de l'EMI est de 1 550 €, avec un « reste à charge » pour la collectivité de 1 250 € environ par élève une fois les subventions et cotisations des élèves enlevées.

(La ½ heure de cours individuel (instrument) à l'année = 1 024 €)

### **BUDGET ET TARIFS :**

- Un aménagement du grenier en prévu cet été pour la réalisation d'une salle des professeurs à partir de la rentrée prochaine. En parallèle, des travaux d'adaptation pour personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie visuelle sont en cours (aménagement visuel, éclairage, marquage au sol extérieur/intérieur). Par ailleurs, certaines fenêtres vont être changées.
- Aménagements et investissements divers : création d'un placard en salle Michel Legrand, des investissements validés chaque année pour le renouvellement du parc instrumental et l'installation dans chaque salle d'un système son adapté (ordinateur; wifi ; voire vidéoprojecteur selon besoins, etc). finalisé en octobre dernier
- Concernant les tarifs 23-24 : la CCPSG a fait le choix d'augmenter chaque année les tarifs de 1% depuis 2021-2022 (pas d'augmentation pendant 2 ans entre 2020 et 2022 avec reconduction des tarifs d'une année sur l'autre, sans augmentation, afin de pallier aux années impactées par la crise sanitaire).
- Il s'agira ces prochaines années de faire avec un budget stable qui ne pourra augmenter (marge de 1.5% inscrit dans le Projet Etablissement).

### 3. Information sur démarche de demande de salle supplémentaire pour année prochaine et projet nouveau bâtiment

Une rencontre a eu lieu le 06 mars dernier entre Tiphaine GS, Mme Cornet, maire de Pontchâteau, Mme Frasin, vice-présidente culture, M. Thirouard et Mme Sevin, représentants de parents.

Tiphaine GS a ensuite rencontré M. Maugey, DGS de la Communauté de Communes, afin de lui faire part des éléments échangés lors de cette rencontre et recueillir son avis sur la question.

☛ Concernant l'ajout de la salle du rez-de-chaussée de l'espace J. Demy utilisée par les associations de Pontchâteau : une note factuelle et motivée a été réalisée par Tiphaine GS afin d'argumenter la demande auprès de la mairie de Pontchâteau. M. Maugey soutiendra cette démarche auprès de la mairie lors de ses prochains entretiens avec le DGS de la ville.

☛ Le nouveau bâtiment est bien inscrit au plan pluriannuel d'investissement de ce mandat avec une programmation prévue en 2025-2026.

A ce jour, la collectivité ne peut encore assurer totalement la capacité d'assumer cet engagement. Ce projet est un réel souhait de la collectivité ; il sera confirmé dès que possible.

#### Remarques de parents représentants :

= Importance d'un lieu unique, central, identifié

= Au vu du nombre important d'élèves de Pontchâteau, ressenti d'un manque d'implication de la commune pour les questions de salle et de locaux trop exigus.

= L'EMI est un lieu fort du territoire, avec beaucoup de choses qui s'y passent mais le manque de locaux adaptés risque de freiner sa dynamique et ne permet pas de réellement faire connaître tout ce potentiel.

#### 4. Questions diverses (mails envoyés par des parents en amont du Conseil d'Établissement ou questions directes lors de la réunion)

☛ ***La plupart des créneaux pour le Parcours de Découverte Instrumentale tombent à 17h30, cela peut être trop tôt pour certaines familles : à voir si possible de mettre certains instruments à 17h45 voire 18h l'année prochaine ?***

Remarque noté par l'équipe administrative ; à voir si cela peut évoluer ou non.

Développement du lien « covoiturage » à prévoir.

☛ ***Questionnement d'une parent d'élève au sujet de la FM cycle 2 : manque de place en spécialité « Musiques Actuelles » et pas d'affinité de l'élève concerné avec les deux autres spécialités proposées (classique ou jazz) : question quant à un élargissement possible des spécialités aux trois professeurs en charge de ces cours (chaque enseignant pouvant proposer 2 voire 3 spécialités et non plus une seule avec un seul créneau) ?***

Les spécialités ne peuvent être organisées autrement pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour une question de « spécialisation » justement : le jazz, le classique ou la musique actuelle sont des esthétiques très différentes et chacune très spécifique ; les enseignants ne sont donc pas systématiquement spécialisés dans chaque esthétique.

Par ailleurs pour des questions de planning, de nombre d'heures par enseignant et de coût, les cours ne peuvent être doublés et multipliés. Il faudra refaire une demande l'année suivante dans la spécialité souhaitée, elle sera étudiée avec l'enseignant concerné selon les places qui se libèrent.

☛ ***Concernant les jours fériés : les élèves ayant cours le lundi auront cette année de nombreux cours en moins (5 de janvier à juin). Avec une situation qui se répète tous les ans. Serait-il possible que chacun ait le même nombre de cours puisque nous payons tous la même somme ?***

☛ ***Comment se passe l'apprentissage des premières années de formation musicale ayant cours le lundi de étant donné que le 10 avril était férié, que les enfants vont être en vacances puis qu'à la reprise les 01 et 08 mai soient fériés ? Avez-vous prévu des séances de rattrapage ?***

Pour rappel, comme indiqué dans le Règlement Intérieur, l'EMI est fermée comme les établissements scolaires lors du pont de l'Ascension et les jours fériés. La question des usagers sur ce point est compréhensible, cependant aucun rattrapage n'est prévu pour ces jours qui tombent en effet malheureusement particulièrement sur le lundi cette année scolaire 22-23.

A noter que, contrairement à la remarque transmise, d'une année sur l'autre, les jours fériés ne tombent pas toujours le même jour de la semaine (l'année dernière, les 1<sup>er</sup> et 8 mai tombaient des dimanches et l'année prochaine, le 1<sup>er</sup> mai tombera pendant les vacances scolaires et le 8 mai un mercredi). L'enseignement de l'EMI est calé sur un

calendrier établi et partagé aux usagers dès le début de chaque année, il s'agit d'une organisation sur un nombre de semaines défini, les enseignants n'ont pas à pallier aux aléas du calendrier. Par ailleurs, toute séance de rattrapage serait un coût supplémentaire pour la collectivité et n'est pas envisagé dans ce contexte.

☛ ***Constat d'un manque de visibilité de l'EMI malgré tout ce qui s'y passe : pourrait-on imaginer des événements fédérateurs dans différentes communes (1 commune par an par exemple)***

Possibilité de s'appuyer sur le PCT pour développer des projets (un projet annuel ?) : idée notée, à réfléchir et imaginer, en lien à la coordinatrice de ce dispositif présente lors de ce Conseil d'Etablissement.

Fin de réunion.

Un Conseil d'établissement sera organisé par an, voire deux si des sujets spécifiques venaient à apparaître au cours de l'année.